



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du 11 juillet 2016

Délibération n° 2016-1371

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attributions de subventions aux comités ou associations sportifs dans le cadre du dispositif estival  
Métropole vacances sportives - Année 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la  
culture, des sports et de la vie associative

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Sellès

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 13 juillet 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Morage, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Vullien (pouvoir à M. Vincent), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Fautra (pouvoir à M. Gascon), MM. Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Picot), M. Gomez (pouvoir à M. Dercamp), Mmes Laval (pouvoir à M. Fromain), Lecerf (pouvoir à Mme Runel), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Diamantidis), M. Moreton (pouvoir à M. Jeandin), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), MM. Rabehi, Sannino (pouvoir à Mme Peillon), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Mme Tifra (pouvoir à Mme Gandolfi), M. Veron (pouvoir à M. Germain).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot.

**Conseil du 11 juillet 2016****Délibération n° 2016-1371**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Attributions de subventions aux comités ou associations sportifs dans le cadre du dispositif estival Métropole vacances sportives - Année 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

En 2015, la Métropole de Lyon avait organisé un dispositif « Métropole vacances sportives », dans la continuité de l'action mise en place par le Département du Rhône.

Compte tenu de l'intérêt pour les jeunes bénéficiaires, elle souhaite poursuivre cette opération en juillet 2016.

**a) - Objectifs du dispositif « Métropole vacances sportives »**

Le dispositif « Métropole vacances sportives » est organisé sur le mois de juillet et permet à des jeunes de 10 à 17 ans (cible prioritaire), qui ne partent pas en vacances, de découvrir gratuitement des activités sportives variées.

Les enfants bénéficiaires sont identifiés par les centres sociaux, les maisons des jeunes et de la culture (MJC), les Communes, etc.

Ces activités sont proposées en lien avec les associations ou comités sportifs, et encadrées par des éducateurs diplômés.

Cette année, le dispositif sera proposé du 4 au 22 juillet 2016 et les activités seront recentrées sur 2 sites : les parcs métropolitains de Lacroix-Laval et de Parilly.

**b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de 2015 et bilan**

Par délibération n° 2015-0564 du 21 septembre 2015, le Conseil de la Métropole a procédé à l'attribution de subventions au profit de comités sportifs ou associations, d'un montant total de 38 600 € dans le cadre du dispositif « Métropole vacances sportives - année 2015 ».

Ces subventions ont permis de proposer les activités suivantes :

- l'activité Disc-golf à Lacroix-Laval, qui a réuni 241 participants du 6 au 17 juillet 2015,
- l'initiation au jeu d'échecs à Lacroix-Laval a attiré 228 participants du 6 au 24 juillet 2015,
- le rugby à XIII à Lacroix-Laval a compté 167 participants du 6 au 24 juillet 2015,
- le baseball à Parilly a compté 104 participants du 6 au 10 juillet 2015.

De nombreux groupes étaient issus de structures sociales ou hospitalières.

Le dispositif est apprécié par l'ensemble des acteurs et les comités sportifs sont fortement impliqués.

**c) - Programme d'action pour 2016**

Pour 2016, 10 associations ou comités sportifs ont déposé une demande de subvention pour les animations qu'ils organisent sur les parcs de Lacroix-Laval et de Parilly. Le détail de celles-ci figure en annexe.

Une évaluation du dispositif est prévue à la suite à cette édition, à travers un document bilan.

Les associations ou comités sportifs devront transmettre le récapitulatif journalier de fréquentation des activités à la Métropole au plus tard le 31 août 2016. Au-delà de cette date, la subvention sera caduque. Le versement des subventions interviendra sur cette base, en un paiement unique.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution de subventions d'un montant total de 36 490 € dans le cadre du dispositif estival « Métropole vacances sportives » pour l'année 2016 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - le soutien, pour l'année 2016, aux activités sportives sur les parcs métropolitains de Lacroix-Laval et de Parilly organisées pendant la période estivale dans le cadre du dispositif « Métropole vacances sportives »,

b) - l'attribution de subventions d'un montant total de 36 490 € au profit des 10 associations ou comités sportifs prenant part au dispositif « Métropole vacances sportives » pour l'année 2016, selon la répartition figurant en annexe.

**2° - Autorise** monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 324 - opération n° 0P39O3179A.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 13 juillet 2016.**